

MARION, Séraphin, de la Société royale, *Littérateurs et moralistes du Canada français d'autrefois*. Les éditions de « l'Éclair », Hull, Canada. Éditions de l'Université, Ottawa, Canada. 191 p., avec Avant-propos.

Lionel Groulx, ptre

Volume 8, numéro 3, décembre 1954

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018599ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018599ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Groulx, L. (1954). Compte rendu de [MARION, Séraphin, de la Société royale, *Littérateurs et moralistes du Canada français d'autrefois*. Les éditions de « l'Éclair », Hull, Canada. Éditions de l'Université, Ottawa, Canada. 191 p., avec Avant-propos.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(3), 443–446.
<https://doi.org/10.7202/018599ar>

LE PREMIER IMPRIME D'AMÉRIQUE EN 1532

Dans le numéro de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, juin 1954, Mademoiselle Marie-Claire Daveluy passe en revue, avec une sympathie évidente, les contributions du groupe des Dix à leur dix-huitième *Cahier*. Bibliothécaire de longue expérience et bibliographe de forte technique, c'est aux *Propos de bibliophile* de M. Victor Morin qu'elle réserve sa critique, d'ailleurs, très avertie. Elle n'accepte pas son affirmation que l'introduction de l'imprimerie en Amérique revient à Juan Pablos, imprimeur à Mexico en 1536. Elle cite un érudit espagnol, José Toribio Medina, pour attribuer cette distinction à Estebeau Martin, imprimeur, qui aurait mis le pied à Mexico entre 1535 et 1539, tandis que Pablos ne serait arrivé qu'en cette dernière année 1539. D'autre part, la distinguée bibliographe se range à l'opinion de MM. Aegidius Fauteux et Victor Morin que le premier ouvrage sorti d'une presse en Amérique serait l'*Escala Spiritual*, quoique Medina déclare qu'il parut sans porter de date ni de nom d'éditeur et qu'une récente opinion l'attribue à l'année 1539. On reste un peu perplexe devant toutes ces affirmations, parce qu'on ne sait positivement ni quand ni par qui fut imprimé le premier livre. De même reste-t-il douteux qu'Estabau Martin ait pu établir sa boutique avant d'obtenir ses lettres de naturalisation, qui sont de septembre 1539.

La controverse reste vaine et même périmée depuis un an. Car la plus haute compétence du jour en la matière, Francisco Vinde, assure que l'imprimerie fit ses débuts en Amérique, à Mexico, en 1531, avec l'arrivée, cette année-là d'une petite presse, qui servait à imprimer des cartes à jouer. L'imprimeur se nommait Pedro Varela, qui était le fils de l'imprimeur Juan Varela, de Salamanque, qui entretenait des relations d'affaires avec le Mexique. De cette presse rudimentaire sortit, entre 1532 et 1534, et plus probablement en 1532, le premier imprimé d'Amérique sous le titre : *Rezo del Santo Rosario*, c'est-à-dire Dévotion du Saint-Rosaire. Ainsi ce serait à Varela que s'appliquerait la lettre, du 6 mai 1538, de Monseigneur Zumarraga, faisant allusion à la présence d'un imprimeur à Mexico, et non à Juan Pablos, encore en Espagne à cette date, non plus qu'à Estabau Martin, qui ne devait recevoir ses lettres de naturalisation qu'un an plus tard. L'*Escala Spiritual* de MM. Fauteux et Morin doit donc céder la première place au *Rezo del Santo Rosario*. Ce qui réjouira tous les militants de l'année mariale de savoir que le premier livre d'Amérique fut imprimé en l'honneur de la Vierge Marie.

Gustave LANCTOT

MARION, Séraphin, de la Société royale, *Littérateurs et moralistes du Canada français d'autrefois*. Les éditions de "l'Eclair", Hull, Canada. Editions de l'Université, Ottawa, Canada. 191 pages, avec Avant-propos.

M. Marion nous offre, en ce dernier ouvrage, le VIII^e tome d'une

série commencée en 1939. Ces littérateurs et moralistes qu'on nous présente, cette fois, appartiennent à une période assez étendue. La plupart sont de la dernière moitié du 19^e siècle. Mais l'auteur en a pourtant retracé qui sont du régime français. Le livre s'ouvre en effet, par un chapitre qui s'intitule : "Le Tartufe et Mgr de Saint-Vallier". Qu'entend par "moralistes", M. Marion ? On aperçoit déjà qu'il s'agit assez peu d'écrivains spécialistes des questions de morale. Nous avons plutôt affaire à d'occasionnelles controverses sur les relations de l'art et de la morale, quand ce ne sont pas de simples sautes d'humeur d'anticléricaux ou de catholiques indisciplinés menant leurs petites "Frondes", contre le rigorisme ecclésiastique, ou ce qu'ils croient tel. Le chapitre "Canada-Revue et Mgr Fabre", insurrection de journalistes contre une censure épiscopale, pourrait être le fait typique en cet aspect de l'histoire des idées au Canada français. L'ouvrage, élégamment imprimé, plutôt bref, sept courts chapitres, est de ceux qu'on lit d'un trait.

On trouvera, à ce qu'on pourrait appeler la partie centrale du livre, un long chapitre intitulé : "Faits divers". Je me demande si ce titre ne prête pas à quelque méprise. Des lecteurs se demanderont, sans doute, en quoi des faits d'histoire ainsi coiffés, se distinguent véritablement de quelques autres exposés en l'ouvrage ? N'est-ce pas un "Fait divers" que la petite controverse engagée autour de Lamartine et de son *Cours familier de littérature*, vers 1850, débat épisodique parmi tant d'autres soulevés par l'Institut canadien ? N'en serait-ce pas un autre que "Paul Bourget et son séjour au Canada en 1893" ? Peut-être M. Marion y eût-il gagné à présenter tous ces faits en un assemblage synthétique, les reliant aux courants d'idées qui les ont suscités pour, de là, retracer ces mêmes courants et remonter à leur source. C'est, de cette manière, à notre sens, que l'historien fait vraiment de l'histoire et échappe au péril de la chronique qui le guette toujours. A propos du journal *L'Avenir*, journal né le 16 juillet 1847 "sous les auspices d'une société en commandite de jeunes gens", ainsi qu'annoncé en son prospectus — ce sera notre seconde et dernière observation critique — l'auteur, s'il veut revoir ses notes, ne manquera pas de nuancer son jugement. *L'Avenir* n'a pas été fondé expressément "dans le dessein de répandre à Montréal ainsi qu'aux quatre coins du pays laurentien, des idées libérales, républicaines, voire anticléricales". Le journal a versé dans ces excès. Mais ainsi que je crois l'avoir démontré, en *Notre Maître, le Passé* (2^e tome : 219-200), *L'Avenir* qui, par son nom, évoquait un mauvais souvenir de l'école mennaisienne, voulait être, à sa naissance, "le journal de la jeunesse canadienne-française fait expressément pour elle". Journal largement hospitalier, il entendait rester ouvert aux "amis de l'éducation", "défenseurs de la nationalité", "amis des sciences et des arts". Il s'engageait à ne fournir à ses lecteurs qu'une littérature saine et instructive, "réunissant l'intérêt à la morale". Bien que résolu à ne pas rester étranger à la politique, son dessein n'en était pas moins de s'abstenir des querelles "qui ne font que semer la zigamie et la discorde parmi les hommes d'un même parti". Et ce parti, c'é-

taît celui de Louis-Hippolyte LaFontaine. Bref, *l'Avenir* ne pouvait se montrer plus rassurant. Aussi verra-t-on presque tous les journaux de langue française : le *Journal de Québec*, la *Minerve*, la *Revue canadienne*, et voire les *Mélanges*, souhaiter la cordiale bienvenue au nouveau-né. Hélas, la métamorphose n'allait pas tarder. Mais il convient de voir le poussin tel que sorti de sa coquille.

Les deux chapitres qu'on lira avec le plus d'intérêt seront, sans doute, "Le Tartufe et Mgr de Saint-Vallier" et "Canada-Revue et Mgr Fabre". L'un comme l'autre mettent en cause l'autorité épiscopale. On y trouvera aussi les meilleures pages du volume. M. Marion a beau jeu à démontrer qu'à tout prendre Mgr de Saint-Vallier, en l'affaire du *Tartufe*, s'était montré moins rigoriste que Pascal et Bossuet. Il aurait pu ajouter, et pour le cas même du *Tartufe*, pas plus rigoriste que le Parlement de Paris et le premier président Lamoignon. Influences toutes-puissantes qui, comme l'on sait, firent ajourner, pendant cinq ans, la représentation de cette comédie où Molière se donnait par trop l'air de venger les dérèglements du jeune roi contre l'hypocrisie des "dévots". Est-il d'ailleurs nécessaire de rappeler qu'aujourd'hui encore, les critiques sont loin de s'être mis d'accord sur la dite comédie ? En replaçant davantage l'incident en son moment historique, l'auteur ne pourra que mieux justifier l'intervention de l'évêque. Mgr de Saint-Vallier n'était pas si hostile à toute forme de théâtre. En cette même année 1693-1694 n'avait-il pas laissé jouer avec éclat *Nicomède* et *Mithridate* ? Toute l'élite québécoise y avait pu assister, et, au premier rang, le Conseil souverain et le procureur général. Du reste, en son mandement, l'évêque n'avait fait que reprendre les idées d'un sermon de M. de Glandelet, prononcé quelques jours auparavant à l'église de la basse-ville de Québec. Ce qui a pu aggraver l'affaire, c'est, à coup sûr, le lancement simultané du mandement contre la comédie, et d'un second contre Cosineau de Mareuil, personnage plus que suspect, qu'on aurait appelé à tenir le rôle de *Tartufe*. Encore un protégé de Frontenac, celui-là, qui semblait réserver son haut patronage à trop de têtes mal faites, tels que ce Mareuil, Lamothe de Cadillac et quelques autres. Pour éclairer encore mieux cette querelle, on pourrait évoquer les agaceries de Frontenac, ses mesures tatillonnes contre le clergé, en particulier contre les missionnaires, que lui et sa sequelle dénoncent à Paris comme des gêneurs de conscience, des inquisiteurs au petit pied. On pourrait de même rappeler les consignes imprudentes de Colbert et même du roi prescrivant aux autorités coloniales de surveiller étroitement le clergé, de barrer la route à ses empiètements, de balancer l'influence des Jésuites par celle des Récollets, quittes ensuite, le ministre comme le souverain, à chapitrier le fantasque gouverneur, coupable d'exécuter trop littéralement les cauteleuses instructions.

Il faut savoir gré à M. Marion d'avoir entrepris, le premier entre tous, cette longue enquête à travers les journaux et revues du Canada français où,

pendant longtemps, journalistes, littérateurs et autres, ont versé le meilleur de leur esprit. Ce produit intellectuel d'autrefois a pu apparaître mince, s'offrir au public dans une langue de correction discutable. Dans l'histoire des idées, l'ensemble de ces documents n'est pas de mince valeur. M. Marion aura amassé des matériaux abondants et précieux. Ceux qui viendront après lui ne les pourront négliger. On admirera de même la franchise des attitudes de l'historien. D'aucuns lui reprocheront peut-être de prendre parti vigoureusement. Devant le libéralisme doctrinal, M. Marion n'a nulle envie de paraître neutre. Il ne fait pas mystère de ses croyances. Sur la question des rapports de la morale et de l'art, il a défini carrément ses positions dans son Avant-propos et dans son chapitre terminal. Pour accomplir ses fins, l'art n'a nul besoin de s'arroger le rôle d'un apostolat ni d'une apologétique. Il lui suffit d'être une manifestation de l'esprit et de resplendir en beauté. Qu'il soit un acte d'homme, respectueux de l'ordre, de la hiérarchie essentielle des facultés humaines et on le tient quitte de tout. Il n'est pas nécessaire qu'une littérature soit engagée pour être méritante et belle. Il n'est pas interdit non plus à telle littérature d'atteindre à la perfection artistique. Vérités de bon sens que l'auteur a fortement rappelées.

Lionel GROULX, ptre